

# Historique, statut et dynamique des grands ongulés du mont Ventoux

par Jean-Charles GAUDIN

***De même que pour l'avifaune, le contexte biogéographique et l'histoire écologique et humaine du Ventoux ont permis à la grande faune de trouver des conditions favorables à son développement. Ainsi, le Ventoux, sous l'effet combiné des travaux accomplis par les forestiers et les chasseurs, constitue désormais une excellente niche écologique pour les cinq grands mammifères présentés dans cet article.***

---

Cet article est extrait de l'ouvrage "Le mont Ventoux, encyclopédie d'une montagne provençale" édité par Les Alpes de lumière, que nous remercions d'en avoir autorisé la publication dans notre revue. Cf. présentation de l'ouvrage en page 435.

## Introduction

Les paysages et les typologies végétales du mont Ventoux ont bien évidemment fluctué au cours des ères, mais le témoignage le plus édifiant, de mémoire d'Homme, correspond à la reforestation du massif réalisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (MAURY, 1960 ; TOTH, 1970 ; THINON, 1978).

En un siècle, toutes les conditions d'une ambiance forestière ont été reconstituées, tant pour l'avifaune (BLONDEL, 1976) que pour les grands mammifères.

Dans le cas précis du mont Ventoux, les grands ongulés qui occupent aujourd'hui le territoire ont donc, pour la plupart, une genèse étroitement liée à l'essor du reboisement. A cela, il est indispensable de rajouter l'objectif des gestionnaires de l'époque (Office national des forêts et Fédération départementale des chasseurs) d'assurer l'enrichissement du potentiel cynégétique de ce massif.

Un nécessaire retour en arrière permet de rappeler aux acteurs locaux de cette région que l'existence de bon nombre d'entre eux, en particulier les cervidés, a été signalée sur l'actuel département de Vaucluse dès le pléistocène (BUISSIN-CATIL, 1994 ; 1997). Ainsi au Moyen Age, divers documents (GAGNIÈRE, 1940 ; JOURDAN, 1980) et réalisations artistiques attestent de leur présence. Leur diminution ou disparition, il y a environ trois siècles, est largement imputable aux transformations des milieux, essentiellement à la déforestation dont l'origine est probablement antérieure à la conquête romaine (REILLE *et al.*, 1980) et à la concurrence alimentaire engagée avec les animaux domestiques qui a abouti à une chasse beaucoup trop intensive (BLAZE, 1859).

1 - DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt

ONF : Office national des forêts

FDC : Fédération départementale des chasseurs

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

### Inventaire des grands mammifères

De par sa situation bioclimatique, ses versants fort contrastés, ses étages de végétation variés et sa mosaïque d'habitats, le mont Ventoux abrite, ou a abrité les cinq espèces de grands ongulés sauvages suivants :

- le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*),
- Le Cerf sika (*Cervus nippon*),
- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*),
- le Sanglier (*Sus scrofa scrofa*),
- le Mouflon de Corse (*Ovis gmelini musimon*),
- le Chamois des Alpes (*Rupicapra rupicapa*).

Selon l'Atlas européen des mammifères européens, dix espèces d'ongulés vivent à l'état naturel sur les différents habitats français (MITCHELL-JONES *et al.*, 1990). Le Daim d'Europe (*Dama dama L.*), l'Isard (*Rupicapra pyrenaica B.*), le Bouquetin des Alpes (*Capra ibex L.*) et l'Hydropote chinois (*Hydropotes inermis S.*) complètent la liste des grands ongulés sauvages observables en France. Il est désormais nécessaire d'y rajouter le Cerf de Corse (*Cervus elaphus corsicanus*), espèce récemment introduite sur l'Île de beauté à partir d'animaux provenant de Sardaigne (BONNET *et al.*, 1991).

Ainsi, le Ventoux abrite (ou a abrité) six des onze espèces d'ongulés français.

**Photo 1 :**  
Sanglier  
*Photo ONCFS*



L'ensemble de ces espèces font depuis une vingtaine d'années l'objet de suivis techniques organisés régulièrement par les différents partenaires départementaux (DDAF, ONF, FDC et ONCFS)<sup>1</sup>, dans le cadre d'une meilleure connaissance de l'évolution des effectifs et d'une régulation adaptée de chacune des populations.

### Présentation des grands ongulés

#### **Le sanglier**

Le sanglier est une espèce indigène qui a probablement habité le Ventoux depuis "toujours", sa présence étant attestée en Vaucluse au paléolithique supérieur (BUISSON-CATIL, 1997).

Il utilise pleinement la quasi-totalité du massif où il séjourne toute l'année. Le sanglier est un sédentaire dont le domaine vital oscille entre 2 000 à 15 000 hectares. La partie sommitale constitue un secteur de transit entre les faces nord et sud. De la futaie sommitale de Pins à crochets à la basse garrigue de Chênesverts, les secteurs relativement épais assurent le gîte et constituent les sites de repos et de mise-bas. Les arbres et arbustes forestiers de tous étages, porteurs de fruits (glands et faines), constituent la base du nourrissage.

Opportuniste, le sanglier choisit sa nourriture en fonction du territoire et de la saison (plantes, fruits, nourriture animale...). Les indices alimentaires, ou boutis, démontrent par leur fréquence que les parties forestières sont les biotopes les plus recherchés dans le Ventoux.

Les mises-bas ont lieu régulièrement une fois par an en avril/mai pour les femelles adultes. Les jeunes femelles nées au printemps vont, en fonction de l'importance de la production de fruits forestiers, atteindre plus ou moins rapidement le poids de 40 kilogrammes, à partir duquel elles pourront s'investir dans la reproduction. Ainsi, certaines années, les jeunes femelles, en fonction de la qualité alimentaire du milieu, peuvent entrer en chaleur dès la fin de l'hiver suivant. Cet aspect de la biologie de l'espèce permet d'expliquer la présence de marcasins de janvier à septembre (Cf. Fig. 1), avec, il est nécessaire de le souligner, une seule portée par femelle et par an.

1 - Cycle de reproduction chez une laie adulte

D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	
RUT				NAISSANCES				LACTATION				ANOESTRUS D'ETE

2 - Cycle de reproduction chez une jeune laie en milieu riche

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
RUT	→				NAISSANCES				→		

3 - Cycle de reproduction chez une jeune laie en milieu pauvre

O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
← RUT			←	NAISSANCES							

4 - Présence de marcassins sur le territoire

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

L'accroissement annuel de la population est importante (environ 100 à 150 % du nombre de laies) et les populations ont régulièrement augmenté depuis 1980 (ONC, 1988) pour se stabiliser, voire légèrement diminuer depuis les années 2000.

Il n'existe pas vraiment de méthodes de dénombrement des densités pour le sanglier. L'analyse annuelle des carnets de prélèvement tenus par les responsables de chasse, est le seul indicateur calibré qui permet de suivre dans le temps l'évolution du niveau des populations.

En 2006, 900 sangliers ont été prélevés sur l'ensemble du massif, soit 50% du tableau réalisé dans les années 2000.

Les gestionnaires sont ainsi amenés à réguler cette espèce pour maintenir un équilibre agro-cynégétique indispensable, d'autant que les domaines agricoles se situent sur la quasi-totalité de la périphérie du piémont.

Provence). Cette recolonisation s'est aussi opérée lors de la dispersion d'animaux issus des différents lâchers entrepris dans le département en 1988/1989 (102 animaux introduits dans les Monts du Vaucluse en provenance de la réserve de Chizé dans les Deux-Sèvres) et en 1995/1997 dans le Petit Luberon (104 animaux en provenance de la réserve de Trois Fontaines dans la Haute-Marne) par la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse et l'Office national des forêts.

Plusieurs études réalisées sur ces animaux (DUBRAY *et al.*, 1990 ; GAUDIN et BOUTIN, 1991 ; GAUDIN *et al.* 1997 ; GAUDIN 1999) ont eu pour objectif le suivi de la répartition spatiale du chevreuil en milieu méditerranéen. Ainsi, une femelle équipée d'un collier émetteur et lâchée à Venasque a été radio-pistée durant deux ans dans le Ventoux où elle a définitivement élu domicile et s'est reproduite. Il est intéressant de rappeler que la caractéristique essentielle de cette espèce est

**Fig. 1 :**  
Epoques possibles  
des naissances  
chez le sanglier

**Photo 2 :**  
Chevreuil  
Photo ONCFS



## Le chevreuil

Les textes anciens font état de sa présence lors des chasses seigneuriales dans la région de Violès (Vaucluse) à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (GAGNIÈRE, 1940). Il est fort probable que le chevreuil ait occupé le mont Ventoux depuis au moins le paléolithique supérieur, compte tenu de la faible distance qui le sépare du Luberon, où sa présence a été confirmée à cette période (BUISSON-CATIL, 1997), jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

Disparu depuis, ce petit cervidé territorial (20 kg en moyenne) a recolonisé le Vaucluse et Ventoux, de proche en proche, à partir des populations installées dans les départements voisins (Drôme, Ardèche, Alpes de Haute-

## Des grands reboisements à nos jours...

l'ovoimplantation différée, la gravidité de la chevrette durant ainsi 10 mois (juillet à mai).

A ce jour, la phase de colonisation est terminée. Les densités appréhendées par méthodes indiciaires (I.K.A. = Indice kilométrique d'abondance) sont proches d'une fourchette comprise entre 4 à 6 chevreuils aux 100 hectares pour le Ventoux, où les potentialités trophiques demeurent importantes.

La vigilance s'impose, car le chevreuil dont la production est relativement élevée (en moyenne deux faons/an) est un fin gourmet qui peut occasionner des dégâts forestiers et agricoles non négligeables (ONC, 1989). Ainsi, le plan de chasse (établissement d'un quota annuel de prélèvement et obligation de poser un bracelet numéroté et inviolable sur chaque animal abattu avant tout transport) a été mis en œuvre depuis 1993 et, les attributions accordées qui ont régulièrement augmenté chaque année, se sont stabilisées pour le massif autour de 300 à 400 têtes par an.

### **Le Cerf élaphe**

Ce grand mammifère dont le poids peut atteindre 200 kg chez le mâle adulte (ONC, 1983) occupait jadis le Vaucluse et le Ventoux (mâchoire retrouvée dans la Nesque et mue conservée dans un habitat gallo-romain sur la commune de Bedoin au pied du Ventoux).

Sa disparition, évoquée ci-avant, remonte certainement au XVII<sup>e</sup> siècle. Il a été réintroduit dans le massif du Ventoux au cours des années 1954, 1956 et 1958 (seize mâles et



**Photo 3 :**  
Cerf  
*Photo ONCFS*

femelles en provenance du parc de Chambord) sur l'initiative du Conseil supérieur de la chasse, de l'administration des Eaux et Forêts et de la Fédération de chasse de l'époque.

Etudiée depuis 1977 (GAILLARD *et al.*, 1989), cette population dont l'effectif a rapidement augmenté (reproduction de l'ordre de 60 % du nombre de femelles adultes), s'est très bien adaptée aux conditions écologiques de la moyenne montagne méditerranéenne. Elle occupe principalement deux étages de végétation, le collinéen (700 à 1000 mètres d'altitude) et le montagnard (1000 à 1500 mètres). Bien que sédentaire, le cerf du Ventoux a certainement contribué à l'installation de la population de Banon (Alpes de Haute-Provence) et quelques pionniers se sont déjà aventurés dans les Monts du Vaucluse et dans le Luberon.

Les différents dénombrements réalisés au printemps (comptages nocturnes par véhicule) permettent de situer la population aux environs de 500 à 600 têtes, cheptel important qui génère quelques dégâts sur les végétaux forestiers et dont la régulation par le plan de chasse s'est avérée nécessaire dès 1980. Le prélèvement annuel est actuellement de 120 bracelets pour le massif.

### **Le Cerf sika**

Nous avons peu d'informations sur cette espèce originaire du Japon. Il a très certainement été introduit quelques individus sur le Ventoux concomitamment aux lâchers de cerf élaphe. Des témoignages laissent supposer que le sika a survécu une dizaine d'années et a ensuite totalement disparu du massif. Ecologiquement cette disparition est un bien du fait de son incompatibilité avec l'élaphe. En effet, les deux espèces peuvent s'hybrider, provoquant une pollution génétique dramatique pour le cerf autochtone.

### **Le Mouflon de Corse**

Parmi les ongulés, dont les niches écologiques s'établissent plutôt en altitude, les travaux archéologiques ne témoignent pas de la présence passée du Mouflon de Corse sur la Provence.

Cet animal trapu de la famille des Bovidés pèse de 35 à 50 kg (ONC, 1993). Sédentaire paisible, il serait un descendant de mouflons domestiqués originaire du Proche Orient.

Ces moutons primitifs auraient été introduits dans les grandes îles méditerranéennes dont la Corse au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Au niveau national, seule la Corse possède des mouflons de souche originelle (ONC, 1993).

Par la suite, il a été introduit dans plusieurs régions du continent français. Son arrivée dans le Ventoux remonte, plus exactement, à 1961 et 1962, avec les lâchers de dix-sept individus originaires de Chambord. Comme pour le cerf, il s'agissait d'une décision concertée des Eaux et Forêts et de la Fédération des chasseurs de Vaucluse.

Il s'est rapidement installé sur les sites de l'étage montagnard (1000 à 1600 mètres d'altitude) qui présentent des faciès rupestres prononcés auxquels il est inféodé.

Cette population qui a fait l'objet d'études (GAUDIN, 1989) a vu son effectif stagner autour de 100 individus durant une trentaine d'années, bien que les résultats des observations de printemps/été indiquaient un pourcentage normal de femelles suitées (CHATELAIN, 1991). C'est à partir des années 2000 que les observations sont devenues plus fréquentes. Le comptage réalisé en 2002, selon la méthode des approches et des affûts combinés, a permis de dénombrer 300 à 400 individus minimum, confirmant ainsi la réelle tendance à l'augmentation de cette population (Rapport interne 2002/2003).

La gestion du cheptel par la mise en œuvre du plan de chasse a débuté en 1998. En 2005, le quota attribué sur l'ensemble du massif est d'environ 70 têtes.

### **Le Chamois des Alpes**

D'un point de vue préhistorique, sa présence est attestée en Provence dès le Riss final (BUISSON-CATIL, 1997).

Beaucoup plus récemment, le chamois, selon les témoignages locaux, était observé régulièrement sur la partie nord du Ventoux jusque dans les années 50. Par la suite, l'espèce semble avoir disparu et les nouvelles observations occasionnelles sont faites sur l'ubac dans les années 80.

L'hypothèse la plus probable paraît être une lente recolonisation du Ventoux entre 1970 et 1980. Cette occupation s'est propagée à partir des territoires voisins constitués par la montagne de Lure et les massifs drômois, occupés depuis fort longtemps par le chamois.



Au Ventoux, le Chamois des Alpes constitue une des populations françaises les plus méridionales.

**Photo 4 :**  
Mouflon  
Photo ONCFS

Aujourd'hui, son domaine vital se situe essentiellement sur le versant nord qui correspond davantage, avec ses falaises et sa forte pente, au biotope recherché par l'espèce. Cependant, quelques chamois erratiques sont observables dans les Monts du Vaucluse, sur le Luberon et plus bas en plaine.

Les comptages par approches et affûts combinés, mis en œuvre en 2000 et en 2004 par les partenaires locaux, ont permis d'estimer les populations successivement à 110 et 180 individus minimum (Rapports internes 2000 et 2004). Avec un accroissement théorique de 15% par an, les résultats obtenus correspondaient parfaitement aux simulations d'accroissement calculées.

Dès 2003, une première attribution prudente par plan de chasse avait accordé 10 animaux. Aujourd'hui, ce plan de chasse qualitatif (attribution par sexe et classes d'âge) oscille autour de 20 animaux par an.

**Photo 5 :**  
Chamois  
Photo ONCFS



## Conclusion

Depuis les années 80, les grands ongulés connaissent une forte dynamique à l'échelle nationale. Le mont Ventoux n'a pas échappé à la règle.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution :

- la fermeture des milieux au cours de ces dernières décennies, relative aux reboisements et à une forte réduction du pastoralisme en forêt ;

- les introductions de la plupart des grands ongulés dans les années 50 et 60 à l'initiative des propriétaires et gestionnaires détenteurs du droit de chasse ;

- la mise en place de mesures de gestion visant à développer ses populations à des fins cynégétiques.

Le Ventoux, sous l'effet combiné des travaux accomplis par les sylviculteurs (ONF, 1993) et des gestionnaires cynégétiques, constitue désormais une excellente niche écologique pour les cinq grands mammifères que nous avons présentés.

Le mélange harmonieux des essences résineuses et feuillues, des affleurements rupestres et des couverts épais apportent à la grande faune un habitat de choix où sont regroupés le gîte, les secteurs de nourrissage, la quiétude et le confort thermique.

J.-C.G.

## Bibliographie

- BLAZE E, 1838 – Le chasseur au chien courant, Ed. Presse paris, Tome 2, 366p.
- BLONDEL J., 1976 – L'influence des reboisements sur la communauté d'oiseaux. L'exemple du mont Ventoux. *Ann. Sci. Forest.*, 33 (4) : 221-245.
- BONNET G. et KLEIN F, 1991 - Le cerf – Collection faune sauvage Hatier : 261 p.
- BUISSON-CATIL J., 1994 – Notices d'Archéologie Vauclusienne ; N°3 Le paléolithique moyen en Vaucluse. Ed. A. Barthélémy, 143 p.
- BUISSON-CATIL J., 1997 – Notices d'Archéologie Vauclusienne ; N°4 Luberon des origines Ed. A. Barthélémy, 62 p.
- CHATELAIN D., 1991 – Etude Eco-démographique de la population de mouflon de Corse dans le massif du mont Ventoux. Rapport de stage BTA FS 1991 – 1993.
- DUBRAY D., GAUDIN J.C., BOUTIN J.M., BIDEAU E. et GERARD J.F., 1990 – suivis radio-télémétriques de deux introductions de chevreuils en zone méditerranéenne française. *Bulletin mensuel O.C.* n°143 février : 23-28.

GAGNIERE S., 1940 – Notes historiques sur le loup dans la région Vauclusienne. *Mémoires de l'académie de Vaucluse*, V : 145-201.

GAILLARD J.M., GAUDIN J.C., LEONARD P., et DUBRAY D., 1989 – Un indice kilométrique d'abondance nocturne : une alternative au dénombrement des populations de cerfs (*Cervus elaphus*) en moyenne montagne. O.N.C. *Gibier Faune Sauvage*, 6, juin : 159-170.

GAUDIN J.C., 1989 – Le mouflon de Corse dans le mont Ventoux trente ans après son introduction. *Bulletin mensuel O.N.C.* n°140, novembre : 25-27

GAUDIN J.C. et BOUTIN J.M., 1991 – Comportement estival de trois chevreuils (*Capreolus capreolus*) en milieu méditerranéen, apprécié par télémétrie. O.N.C. *Gibier Faune Sauvage*, 8, septembre : 285-294.

GAUDIN J.C., MAILLARD D. et GAILLARD J.M., 1997 – Colonisation par le chevreuil (*Capreolus capreolus*) de la zone méditerranéenne française. *Rev. Ecol. (Terre Vie)*, 52 : 113-122.

GAUDIN J.C., 1999 – Le Chevreuil *Capreolus capreolus* L. en zone méditerranéenne française. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. 76 p. + annexes et publications.

JOURDAN L., 1980 – Aspect de la chasse au Moyen-Age en Provence, d'après le matériel osseux recueilli au cours des deux fouilles archéologiques. Rougier et Cucuron. Publication de la faculté des sciences humaines de Nice. Centre d'Etudes Médiévales de Nice, 20 : 229-235.

MITCHELL A.J., AMORI G., BOGDDANOWICZ W., KRYSSTUFKE B., REIJNDERS P.J.H., SPITZENBERGER F., STUBBE M., THISSEN J.B.M., VOHRALIK V. et ZIMA J., 1999 – The atlas of european mammals. Academic press : 380-418.

O.N.C. Fiches techniques : - sanglier n°45, dans Bulletin ONC N°123 avril 1988 – Cerf élaphé n°13, dans le Bulletin ONC n°17, juillet/août 1983. – Chevreuil n°62 dans bulletin ONC N°141, décembre 1989 – Mouflon de Corse n°23, dans bulletin ONC N°185, décembre 1993.

ONF Vaucluse, 1993 – Aménagement de la forêt communale de Bedoin, 7<sup>e</sup> série dite des cèdres de Roland. Avignon, 80 p.

RAPPORT INTERNE, 2002 – Résultats du comptage de Mouflon de Corse sur le Ventoux de 2002.

RAPPORT INTERNE, 2000 – Résultats du comptage de Chamois des alpes sur le Ventoux de 2000.

RAPPORT INTERNE, 2004 – Résultats du comptage de Chamois des Alpes sur le Ventoux de 2004.

REILLE M., TRIAL-LAVAL H. et VERNET J.L., 1980 – Les témoignages des structures actuelles de la végétation méditerranéenne durant le passé contemporain de l'action de l'homme. In : Colloque de la Fondation L. Emberger, "La mise en place, l'évolution et la caractérisation de la flore et de la végétation". Montpellier 9-10. *Naturalia monspeliensis*, n. H.S. : 79-87

THINON M., 1978 – Les reboisements du versant méridional du mont Ventoux, en forêt communale de Bedoin. *La terre et la vie*, supplément : 67-109.

TOTH J., 1970 - Historique du cèdre sur le mont Ventoux. *Bull. Soc. Et. Sci. Nat.*, Vaucluse : 51-75.

Jean-Charles GAUDIN  
Office national  
de la chasse et  
de la faune sauvage  
Délégation régionale  
Alpes-Méditerranée-  
Corse  
Responsable de  
la Cellule technique  
PACA/Corse  
7 avenue de l'Etang  
ZI Fontcouverte  
84000 Avignon  
Tél : 04 32 75 16 84  
Mél :  
jean-charles.gaudin@  
oncfs.gouv.fr